



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (CAPLP) CONCOURS EXTERNE ET CAER

Section : BÂTIMENT

Option : PEINTURE-REVETEMENTS

Session 2019

Rapport de jury présenté par : Monsieur Jean-Michel SCHMITT

Président du jury

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP externe Bâtiment option Peinture Revêtement se sont déroulées dans d'excellentes conditions au lycée professionnel André Boulloche, Saint-Nazaire dans l'académie de Nantes, du 03 au 07 juin 2019. Le directoire et les membres du jury adressent ses plus vifs remerciements à Monsieur le proviseur ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'établissement pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

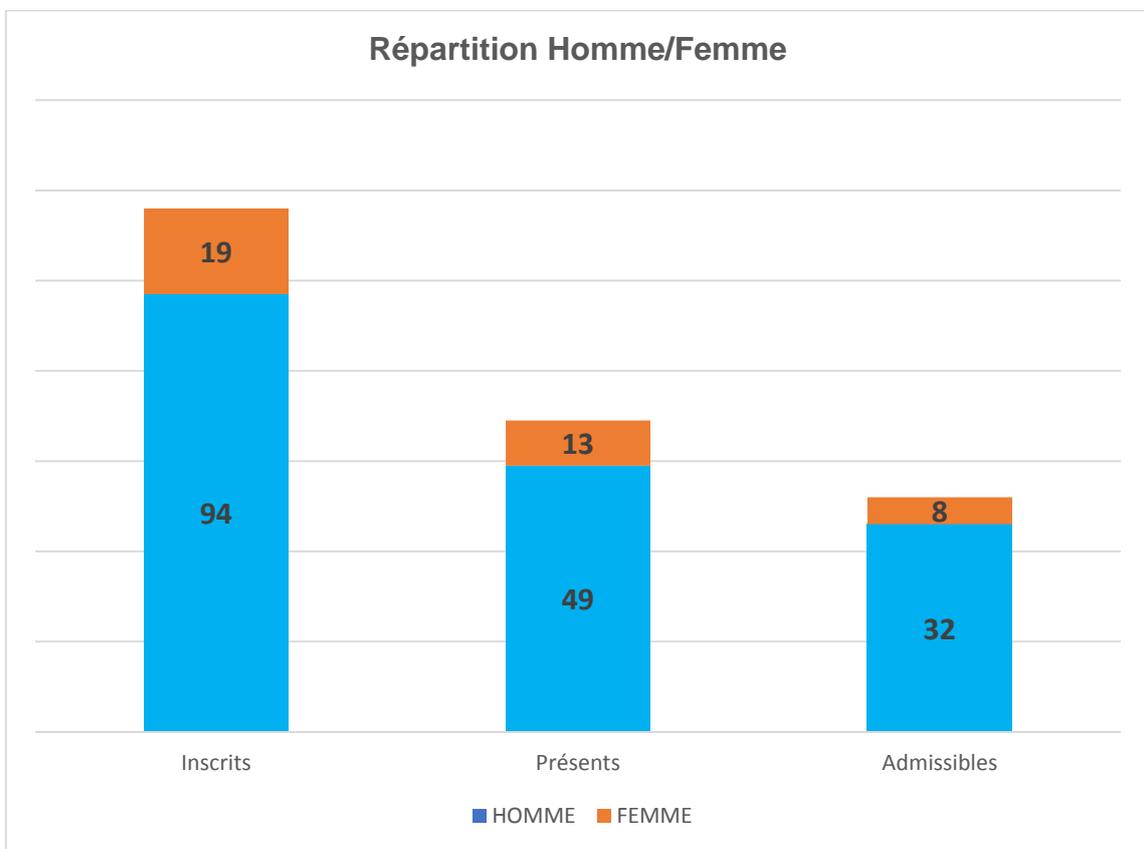
Textes de référence

- ✓ Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel (JO du 7 novembre 1992BOEN n° 44 du 19 novembre 1992) modifié ;
- ✓ Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (JORF du 27 avril 2013)

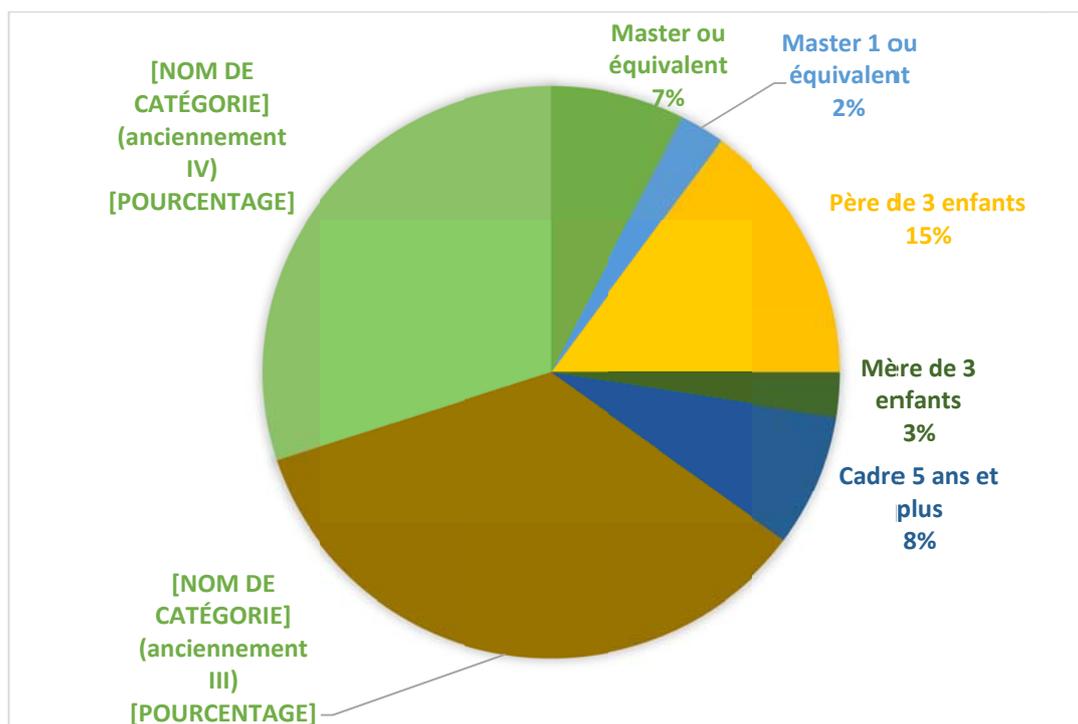
Le rapport est rédigé sous la responsabilité du président de jury.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Nombre de postes offerts au concours	30
Nombre de candidats inscrits	113
Nombre de candidats présents	62
Nombre de candidats admissibles	40
Nombre de candidats admis	22
Moyenne des candidats admissibles (sur 20)	8,28
Moyenne des candidats admis (sur 20)	10,93
Note maximale admis (sur 20)	15,85



Répartition par diplôme des admissibles



BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

Description de l'épreuve d'admissibilité : exploitation pédagogique d'un dossier technique (4h, coefficient 1)

L'épreuve consiste en une épreuve écrite d'exploitation pédagogique d'un dossier technique visant à développer des compétences figurant dans un référentiel du champ professionnel de la finition, à savoir celui du baccalauréat professionnel « aménagements et finitions du bâtiment ».

À partir d'un dossier technique fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Rapport des membres du jury

Le contexte de réflexion proposé aux candidats se situe en lycée professionnel avec une classe de première baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ». Il est remis au candidat :

- un dossier technique relatif aux travaux à réaliser sur chantier, portant sur les travaux de réhabilitation de logements en mairie de Brassempouy, petite ville située dans les Landes. Ville, principalement connue pour les découvertes archéologiques qui y ont été faites, en particulier, la célèbre « Dame de Brassempouy » ;

- un dossier de documentation comportant des éléments de planification pédagogique, des extraits de référentiel du BAC PRO AFB, des documents ressources et d'aide sur la préparation et planification de séquences de formation.
- un dossier de questionnement et un dossier réponse pour la formulation des éléments construits et rédigés par les candidats.

Remarques générales :

Le jury a noté qu'une grande majorité des candidats a traité les cinq études proposées. Un tiers des candidats admissibles a fourni des réponses pertinentes aux questions posées.

Certains candidats sont en difficulté pour décoder, analyser et présenter un plan de travail organisé de façon méthodique et rigoureuse. Trop souvent, les termes scientifiques et techniques employés restent approximatifs et ne sont pas maîtrisés.

Le jury conseille aux futurs candidats de :

- rédiger leur copie en respectant les règles d'expression écrite et graphique,
- s'appropriier les règles de communication graphique, essentielles au métier d'enseignant et professionnel de la filière,
- s'appropriier les termes techniques et scientifiques spécifiques au métier en se constituant une veille technologique.

ÉTUDE 1 – PROPOSER DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Dans le cadre des travaux à réaliser pour la mairie de Brassempouy, il est nécessaire de planifier les séquences d'enseignements liés à la préparation des travaux et à leurs réalisations dans un second temps, par les élèves.

Niveau de classe : 1^{ère} bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

TRAVAIL DEMANDÉ

1-1- PROPOSER DES SEQUENCES D'ENSEIGNEMENTS (préparation du chantier) – DR1

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

1-2 - ÉTABLIR LE DOCUMENT PRÉPARATOIRE À LA VISITE DE CHANTIER – DR2

(Salle du conseil, hall d'entrée, accueil mairie et agence postale)

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

Constats du jury

Cette étude a été traitée par la majorité des candidats. Un bon tiers a su exploiter le dossier technique et proposé des activités pertinentes. La partie relative à l'élaboration du document préparatoire à la visite de chantier a été peu traitée.

Le jury a noté :

- qu'un grand nombre de candidat n'a pas utilisé les extraits du référentiel fourni ;
- que les savoirs associés, savoirs faire n'ont pas été mis en lien avec les activités proposées ;
- que les éléments proposés pour la fiche de reconnaissance et de contrôle des supports restent partiels et ne sont pas suffisamment approfondis.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- lire attentivement le dossier de documentation et d'en retirer les éléments de contextualisation (activités concrètes liées au métier) ;
- proposer des activités mettant les élèves en action et susciter chez eux l'intérêt et l'envie d'apprentissage ;
- s'approprier l'organisation du référentiel du baccalauréat professionnel « aménagement finition du bâtiment » ;
- rattacher à chaque activité proposée les compétences et connaissances à valider ;
- s'exercer à transférer les connaissances professionnelles acquises en entreprise à des situations d'apprentissage ;
- maîtriser les connaissances et techniques du métier de la finition. Pour cette partie, il s'agissait des techniques de reconnaissance et de contrôle des supports avant mise en travaux. Les pathologies courantes, moisissure, faïençage, microfissures, ou encore les points de contrôles de base sont à maîtriser, planéité, dureté, humidité...

ÉTUDE 2 : ÉVALUER LES ÉLÈVES

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

À la suite de la visite relative à la reconnaissance et contrôle des supports, il est prévu une évaluation sommative, visant à vérifier le degré de maîtrise des compétences mises en œuvre.

Niveau de classe : 1^{ère} bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

TRAVAIL DEMANDÉ

2 - CONSTRUIRE L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES – DR3

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

Constats du jury

Cette étude a été traitée par la majorité des candidats. Un certain nombre de candidat a su proposé une évaluation basée sur des critères pertinents en lien avec la compétence visée.

Le jury a noté que :

- les critères d'évaluation restent imprécis ;
- les indicateurs de réussite sont absents ;
- la référence à normes liées au contrôle souvent ignorée.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- prendre connaissance de chaque compétence du référentiel et analyser les critères d'évaluation proposés ;
- analyser la colonne « conditions » de chaque compétence et s'en inspirer pour les documents qui seront mis à disposition des élèves ;
- cibler des indicateurs de réussite précis (respect de la procédure de contrôle, utilisation du matériel selon leur fiche technique...).

ÉTUDE 3 : CONSTRUIRE UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Dans la salle du conseil, il est prévu la pose de papier peint à raccord sauté.

Afin de préparer les élèves à ce savoir-faire, une séance de travaux pratiques est envisagée au sein de l'atelier du lycée. Ce TP sera précédé d'une séance en salle d'études afin d'expliquer les particularités du débit du papier peint à raccord sauté.

Niveau de classe : 1^{ère} bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

TRAVAIL DEMANDÉ

3-1 CONSTRUIRE LE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE - DR4

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

3-2 RÉDIGER UNE FICHE DE SYNTHÈSE - DR5

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

Constats du jury

Cette étude a été traitée, globalement avec cohérence, par les candidats dans sa première partie. Un tiers des candidats n'a pas abordé la deuxième partie relative à la rédaction d'une fiche de synthèse. Cependant, les candidats ayant un niveau technique professionnel satisfaisant ont pu proposer une fiche de synthèse exploitable lors d'une séance de formation.

Le jury a apprécié pour la première partie:

- des propositions de déroulement de séance structurée, précisant clairement les différentes étapes, les activités des élèves, les moyens utilisés;
- la proposition d'activités différenciées ;
- la proposition d'évaluation en cours et en fin de séance.

Pour la deuxième partie (rédaction d'une fiche de synthèse), le jury a noté :

- la méconnaissance des techniques de mise en œuvre de papier peint à raccord sauté ;
- la proposition de fiche de synthèse hors sujet, ne traitant pas la mise en œuvre de papier peint.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats :

- de s'approprier la préparation d'une séance pédagogique, en se rapprochant des enseignants des lycées professionnels ;
- de proposer des étapes de déroulement de séance où figurent les activités distinctes de chaque élève, le matériel mis à disposition, les évaluations prévues... ;
- de s'approprier les techniques de base du métier de la finition, dans notre cas, la mise en œuvre de papier peint à raccord sauté. Les méthodologies proposées doivent être professionnelles ;
- de s'exercer à proposer des méthodologies de mise en œuvre sous forme de schéma ou autre ;
- de proposer des supports pédagogiques variés incluant le numérique ;
- d'intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques.

ÉTUDE 4 : PROPOSER DES SOLUTIONS ESTHÉTIQUES

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Dans le cadre des EGLS (Enseignements Généraux Liés à la Spécialité), les arts appliqués sont associés au projet de rénovation et de réaménagement du hall d'entrée de la mairie de Brassempouy. Cette participation permet d'aborder avec les élèves, les connaissances associées S3.25 « confort lié à l'esthétique » et S3.26 « confort lié à l'environnement coloré ».

Les élèves auront à proposer une composition graphique et chromatique esthétique en s'appuyant sur les caractéristiques du style « art déco Basque ».
Cette composition sera réalisée sur un panneau rectangulaire accroché sur le plus grand mur du hall d'entrée. L'ensemble, composition et couleurs, devra faire référence au style et aux couleurs utilisés à cette époque.

Niveau de classe : 1^{ère} bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

TRAVAIL DEMANDÉ

4-1 ANALYSER LES SPÉCIFICITÉS de « l'art déco Basque » - DR 6

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

4-2 SÉLECTIONNER ET REPRODUIRE TROIS COULEURS

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

4-3 RÉALISER UNE COMPOSITION GRAPHIQUE ET CHROMATIQUE

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

Constats du jury

Cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats. L'analyse des spécificités de l'art déco basque a été abordée de manière satisfaisante à l'inverse des propositions de couleurs ou de composition graphique et chromatique.

Le jury a noté :

- une méconnaissance de la terminologie des couleurs et de la colorimétrie ;
- un manque de connaissances liées à l'esthétisme et à la colorimétrie.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats :

- d'approfondir leurs connaissances liées à l'esthétisme, à l'environnement coloré en rapport à des ambiances, des styles, des contraintes, des matériaux ainsi qu'à l'environnement architectural. Ces connaissances font parties du référentiel du Bac professionnel « aménagement et finition du bâtiment » et sont indispensables au métier ;
- de se munir du matériel nécessaire à la réalisation de l'étude, indiqué lors des convocations (dans notre cas, technique crayons- pastels) ;
- de maintenir une veille technologique en lien avec le domaine esthétique (revues professionnelles, sites web dédiés...).

ÉTUDE 5 : INSCRIRE SON INTERVENTION DANS UN CADRE COLLECTIF

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les enseignements généraux liés à la spécialité font le lien entre l'enseignement général et le champ professionnel. Démontrant la cohérence de l'ensemble de la formation, ils reposent sur les opportunités d'enrichissement et d'ouverture qu'offrent les disciplines générales à la spécialité préparée par les élèves.

Niveau de classe : 1^{ère} bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

TRAVAIL DEMANDÉ

Afin de donner du sens aux enseignements du domaine général et favoriser la complémentarité des enseignements, un travail en interdisciplinarité est envisagé en utilisant le dispositif des EGLS.

5 - TRAVAILLER EN INTERDISCIPLINARITE AUTOUR DE LA RÉALISATION DU CHANTIER

(Voir sujet consultable et téléchargeable à partir du site <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>)

Constats du jury

Cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats, un tiers d'entre eux a su proposer des activités pédagogiques pertinentes en lien avec chaque discipline.

Le jury a noté que :

- un certain nombre de candidats ont eu des difficultés à relier les activités professionnelles du chantier aux différentes disciplines.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- préciser le contexte professionnel précis pour l'activité ;
- rattacher chaque activité à une discipline donnée ;
- proposer des supports de situation d'apprentissage répondant aux programmes du domaine de l'enseignement général.

BILAN DE L'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle (6h, coefficient 2)

L'épreuve consiste à conduire une réflexion pédagogique prenant appui sur des documents techniques et une mise en situation professionnelle. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à une mise en œuvre.

L'entretien avec le jury permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné du lycée professionnel (trois niveaux de formation du baccalauréat professionnel).

Le candidat est évalué sur les critères ci-dessous :

- la capacité à appréhender une situation professionnelle imposée,
- l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation,
- la pertinence des propositions pédagogiques de la séquence,
- la pertinence de l'approche didactique de la séance,
- la connaissance du fonctionnement d'un EPLE,
- la réactivité du candidat face au questionnement du jury,
- la qualité de l'expression.

1^{ère} partie : Mise en œuvre de travaux pratiques (durée 4h)

Le candidat est confronté à la réalisation d'une activité pratique (TP). Cette réalisation pratique comprend un test préalable à la mise en œuvre des matériaux utilisés. Les activités pratiques proposées répondent aux différents champs d'activités du baccalauréat professionnel « Aménagement et finitions du bâtiment », tant dans le domaine de l'aménagement que de la finition. Elles ont vocation, d'une part, à permettre au jury d'observer les gestes professionnels du métier mais aussi d'apprécier la maîtrise de l'organisation du poste de travail en toute sécurité. Cette activité pratique sert de support à l'exploitation pédagogique (conception de la séquence et séance imposées).

Constats

Le jury a pu apprécier les capacités des candidats à traiter le sujet demandé et à mettre en œuvre les produits et matériaux donnés. Une majorité des candidats a réussi à démontrer une bonne expertise des gestes professionnels du métier et une bonne maîtrise des techniques d'application. Ces candidats ont parfaitement appréhendé le sujet proposé en démontrant des capacités d'adaptation et de réflexion au regard des produits et matériaux fournis.

Le jury note que la partie réservée au test préalable est rarement ou mal traitée et entraîne pour certains candidats une mise en œuvre tardive. Bien souvent, la procédure d'utilisation du test n'est pas respectée. Les candidats ne font pas le lien avec le test et les conditions de mise en œuvre des matériaux de l'activité pratique.

Encore un grand nombre de candidats éprouve des difficultés dans l'organisation rationnelle du poste de travail en tenant compte de l'encombrement des matériels et de l'espace disponible.

À l'identique des années précédentes, le jury regrette qu'une grande majorité des candidats méconnaisse les bases de la colorimétrie, les techniques et connaissances esthétiques permettant la recherche des teintes et la réalisation des harmonies demandées, essentielles à la spécialité exercée.

Quelques candidats ont été en grande difficulté lors de la réalisation des activités pratiques demandées. Les techniques ou gestes professionnels de base ne sont pas toujours maîtrisés ou sont inadaptés et ne peuvent être transférables à des fins pédagogiques. Dans certains cas, le jury a constaté une mauvaise utilisation ou un mauvais choix des outils.

Le jury rappelle aux candidats la nécessité de maîtriser les gestes professionnels du métier et ce, en respectant les règles d'organisation du poste de travail et de sécurité.

Certains candidats privilégient l'ouvrage terminé dans le temps imparti à un travail de qualité et réalisé dans les règles de l'art.

Les fiches techniques des produits utilisés, mises à disposition, sont rarement consultées.

Enfin, le jury a observé une amélioration dans le port des EPI par les candidats avec des tenues de travail conformes au métier de la finition.

Pendant, pour certains candidats, la tenue de travail reste encore inadaptée.

Conseils

Le jury recommande aux futurs candidats de :

- s'appropriier les connaissances et techniques en colorimétrie afin de proposer des harmonies conformes à la demande,
- d'adopter des postures et gestes professionnels au regard de l'activité pratique à réaliser en respectant les règles de l'art,
- d'être en mesure de justifier au cours de l'entretien les choix techniques effectués et d'argumenter sur leur transférabilité à une action de formation,
- se référer aux fiches techniques des produits transmis,
- mettre en œuvre les produits et matériaux du secteur de la finition en respectant les normes et DTU en vigueur,
- se tenir informés sur les évolutions techniques et technologiques de la filière,
- s'appropriier les contenus décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment », qui constituent une excellente ressource des connaissances et compétences à développer pour ce concours,
- se munir d'une tenue de travail adaptée et conforme aux activités du domaine de l'aménagement et de la finition.

Enfin, cette partie de réalisation pratique exige des techniques et gestes professionnels propres au métier dans les domaines de l'aménagement et de la finition. Le travail fini doit avoir un rendu professionnel. Le jury recommande aux candidats de se préparer au concours en s'exerçant aux différentes techniques et gestes professionnels des différents domaines du référentiel et ce dans les règles de l'art.

2^{ème} partie : élaboration d'une séquence pédagogique

2-1 Préparation d'un exposé (durée 1h)

Durant cette partie les candidats préparent la présentation qu'ils présenteront devant le jury. Pour cela, ils bénéficient d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique.

Il est fourni sur un support numérique :

- des documents de travail vierges,

- le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ».

Il est demandé aux candidats :

- de préparer une séquence de formation en lien avec le thème de l'activité pratique (TP) à partir d'un objectif global précisé pour une classe de baccalauréat « Aménagement et finition du bâtiment » sur les trois niveaux de formation,
- de préparer une séance faisant partie intégrante de la séquence de formation en fonction d'un objectif pédagogique donné.

Constats

La grande majorité des candidats a utilisé les ressources mises à disposition (papier et numérique) pour la finalisation de leur présentation. Leur exploitation reste à un niveau insatisfaisant.

Conseils du jury

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de concevoir des séquences et séances de formation à partir d'activités issues d'un contexte professionnel (dans notre cas, le TP),
- de s'approprier l'architecture des référentiels en vue de construire et proposer des séquences de formation en adéquation avec les compétences du diplôme,
- de se familiariser avec les différents outils numériques en vue d'optimiser leur production et leur animation face à un groupe.

2-2 Présentation d'une situation pédagogique (30 minutes)

Durant cette partie, les candidats disposent de 30 minutes pour présenter aux membres du jury les exploitations pédagogiques possibles découlant de leur activité pratique. Ils disposent d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Exposé et entretien avec le jury (30 minutes)

Le temps utilisé pour la présentation reste très souvent inférieur à dix minutes.

Les candidats ayant le mieux réussi cette partie ont su faire preuve d'esprit de synthèse dans leur présentation et d'argumentation dans la phase d'entretien. La maîtrise des outils numériques a donné la possibilité à de nombreux candidats d'exploiter de façon optimale le temps imparti, et surtout d'apporter une valeur ajoutée à la présentation.

Quelques candidats ont su présenter un plan de séquence de formation comportant des séances complémentaires visant des savoir-faire et des savoirs associés en pertinence avec les objectifs visés.

Quelques candidats ont eu de grandes difficultés à proposer une exploitation pédagogique (séquences et séances) issue de leur activité pratique par manque de maîtrise du métier du domaine de l'aménagement et de la finition d'une part mais également du métier de l'enseignement.

Constats

- le temps imparti pour l'exposé est rarement utilisé dans sa totalité ,

- la conception de la séquence et de la séance se limite bien souvent à l'activité pratique et ne prend en compte ni l'objectif, ni le niveau de classe imposés, ni les acquisitions antérieures des élèves,
- l'activité liée au test préalable à la mise en œuvre n'est jamais abordée,
- les activités d'études et préparation de travaux, ainsi que celles de contrôle, ne sont pas ou trop peu traitées,
- lors des présentations des séances, les candidats ne mettent pas suffisamment en œuvre des animations de cours dans lesquelles les élèves sont actifs autrement qu'en écoutant et répondant aux questions.
- la diversité des élèves est rarement prise en compte,
- la complémentarité de la formation intégrant les PFMP est peu abordée,
- l'évaluation est rarement formalisée,
- le fonctionnement d'un EPLE est souvent méconnu,
- les documents présentés sont peu fournis.

Conseils

Le jury conseille aux candidats de :

- respecter l'objectif pédagogique donné pour construire la séquence demandée,
- intégrer dans la séquence des séances pertinentes au regard du niveau de classe imposée et du moment dans le cycle de formation,
- intégrer dans la séquence des savoirs associés aux savoir-faire en lien avec le thème, et surtout en cohérence avec l'objectif pédagogique visé ;
- proposer dans les séances des stratégies d'animation où les élèves sont en situation de travail, de recherche, de production, leur permettant d'acquérir les compétences visées,
- proposer des modalités et stratégies d'évaluation permettant d'apprécier avec justesse le niveau d'acquisition et de performance des élèves,
- s'exercer à la pratique de l'oral en respectant les temps impartis,
- avoir une posture attendue d'un enseignant face à l'éthique et à ses responsabilités,
- se renseigner sur le fonctionnement d'un EPLE,
- s'enquérir des rapports de jury ainsi que des sujets écrits des années antérieures.

Enfin, le jury conseille aux candidats de bien se renseigner sur le contenu de chaque spécialité de concours afin de s'inscrire à la spécialité qui convient.

CONCLUSION

L'exercice des fonctions de professeur de lycée professionnel, dans le champ de l'aménagement et de la finition du bâtiment, est une mission exigeante qui requièrent des compétences larges et affirmées, tant dans les domaines techniques que didactiques.

Ce concours exige donc des candidats :

- une bonne maîtrise des techniques et gestes professionnels des métiers de l'aménagement et de la finition,
- une connaissance et une analyse approfondie du référentiel des compétences professionnelles du métier d'enseignant, qui constitue la base de l'exercice de leur futur métier,
- une connaissance des référentiels de la filière, en particulier celui du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment »,
- une connaissance du cadre d'exercice d'un enseignant, du fonctionnement administratif d'un EPLE et d'une académie,

et enfin une préparation rigoureuse aux deux épreuves du concours au cours desquelles le candidat sera amené à démontrer ses connaissances disciplinaires, pédagogiques, didactiques et où le jury attend de la part des candidats une posture de cadre de la fonction publique.